

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 26 octobre 2018 portant nomination au grade de sous-lieutenant  
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1828158A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4134-2;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA TITRES, sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

<b>Chaleat</b> Cyrielle	NIGEND : 335 686
<b>Segret</b> Erwin	NIGEND : 418 194
<b>David</b> Maureen	NIGEND : 406 148
<b>Rasoloarivony</b> Ianjanavalona	NIGEND : 406 179
<b>Narbonne</b> Olivier	NIGEND : 406 171
<b>Beaubois</b> Martin	NIGEND : 388 365
<b>Causse</b> Flore	NIGEND : 418 202
<b>Priez</b> Anaïs	NIGEND : 406 934
<b>Bernard-Moreau</b> Océane	NIGEND : 418 240

Article 2

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA SD CAT B, sont nommés, pour la durée de la formation complémentaire, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 :

<b>Alibert</b> Olivia	NIGEND : 354 650
<b>Drouot</b> Mélanie	NIGEND : 317 156
<b>Bourbigot</b> Jean-Charles	NIGEND : 241 820
<b>Kone</b> Pascale	NIGEND : 352 295
<b>Andrieux</b> Thomas	NIGEND : 360 853
<b>Bergounoux</b> Rémi	NIGEND : 343 185
<b>Thuet</b> Gaëlle	NIGEND : 330 482
<b>Oudin</b> Elodie	NIGEND : 354 681
<b>Jean-Baptiste</b> Herwin	NIGEND : 372 298
<b>Schell</b> Eric	NIGEND : 354 775
<b>Le Roux</b> Julien	NIGEND : 312 316

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD